



RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice 2020/2021, clos le 30 juin 2021



COGRA 48

Société Anonyme au capital de 2 570 080,50 euros

Siège social : Zone de Gardès

48000 MENDE

RCS MENDE B 324 894 666

www.cogra.fr

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exercice clos le 30 juin 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, conformément à la loi et aux statuts, pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 30 Juin 2021, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice à titre ordinaire, et pour renouveler différentes délégations à consentir au conseil d'administration à titre extraordinaire.

Le commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toute information quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R 225-102 alinéa 2 du Code de Commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices. Nous reprenons, ci-après, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Nous annexons également un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital conformément aux dispositions de l'article L225-100 du Code de Commerce.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Nous vous précisons, tout d'abord, que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, tant au niveau de la présentation qu'à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 27 844 598,75 € contre 24 690 120,31 € pour l'exercice précédent.

La ventilation du chiffre d'affaires est la suivante :

• Ventes de marchandises :	4 485 797 €	dont export :	26 620 €
• Production de biens :	23 020 067 €	dont export :	874 875 €
• Prestation de services :	338 736 €	dont export :	0 €

La dernière saison de chauffe a été atypique. Le premier semestre a montré des températures au-dessus des moyennes saisonnières et les premiers froids ne sont arrivés que quelques jours avant Noël.

Dans ces conditions inhabituelles, nous avons toutefois connu une activité assez régulière et le chiffre d'affaires a été similaire à celui de la période de référence de l'exercice précédent.

A la faveur d'un mois de janvier plus conforme aux standards, nous avons retrouvé un niveau de ventes satisfaisant puis, malgré un retour de la douceur à la mi-février, nous avons suivi une trajectoire de croissance, en phase avec l'évolution du marché.

La deuxième usine de Craponne sur Arzon a été mise en service au début de l'année 2021 et la formation du personnel s'est déroulée sans difficulté, tandis que nous procédions aux derniers réglages.

Les ventes d'appareils ont été de bon niveau, avec une demande quasi exponentielle pour les chaudières domestiques et celles des petits collectifs.

C'est ainsi que l'exercice s'est achevé avec un chiffre d'affaires en croissance de 13 %.

Au niveau national, on constate que la demande est toujours aussi vigoureuse pour le granulé comme pour les appareils. Les aides gouvernementales et régionales, à travers différents leviers d'action, constituent une incitation forte avec des retombées significatives.

Dans ce contexte, nous sommes très confiants pour la prochaine saison, d'autant que notre capacité de production est à présent mobilisable au gré des besoins.

Le résultat de l'exercice 2020-2021 s'établit à 1 407 965 € contre 1 349 312 € pour l'exercice 2019-2020. Ce résultat a été obtenu après :

- Dotation aux comptes d'amortissement des immobilisations de 1 851 873 €
- Dotation aux comptes d'amortissement des charges à répartir de 6 895 €

(Ces chiffres étaient respectivement, au 30 Juin 2020, de 1 243 372 € et de 6 895 €)

Il inclut un résultat financier négatif de 63 004 €. Au 30 Juin 2020, ce même résultat financier était négatif de (81 397 €). L'évolution de ce poste correspond principalement à l'amortissement des emprunts en cours.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé. Nous demeurons cependant en veille à cet égard en vue de réagir rapidement.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 30 juin 2021, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Aucune prise de participation significative n'a été réalisée par COGRA 48 au cours de l'exercice.

PERSPECTIVES POUR LA SAISON 2020-2021

Si l'incertitude reste de mise en cette période de l'année puisque nous ignorons tout du climat des prochains mois, nous estimons que l'influence des températures a moins d'impact du fait de l'extension du parc d'appareils. Cela construit la fermeté de la demande et la régularité de la distribution.

Nous disposons d'un réseau de distributeurs bien structuré avec des volumes en croissance auquel nous avons agrégé de nouveaux partenaires.

La clientèle de proximité continue de s'étoffer et les quantités écoulées progressent nettement d'année en année.

Le département poêles et chaudières demeure très dynamique et le renforcement de nos équipes devrait permettre de satisfaire la demande.

ANALYSE RELATIVE A LA SITUATION FINANCIERE ET A L'ENDETTEMENT

Nous vous invitons à consulter le bilan et l'annexe au 30 juin 2021 afin d'obtenir les informations relatives à l'endettement de notre société. Nous complétons cette information par la présentation des ratios suivants :

Ratios	30/06/21	30/06/20	30/06/19	30/06/18
Autonomie financière	51,60 %	57,55 %	67,85 %	63,73 %
Endettement	29,00 %	24,60 %	13,56 %	18,46 %
Taux d'intérêt financier	0,40 %	0,41 %	0,61 %	0,81 %
Endettement/CA H.T.	62,78 %	51,29 %	30,41 %	37,38 %
Indépendance financière	41,70 %	45,35 %	52,31 %	49,77 %

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1 407 964 ,71 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Origine :

- Bénéfice de l'exercice : 1 407 964,71 €

Affectation :

- A la réserve légale : 70 398,24 €
- Le solde d'un montant de : 1 337 566,47 € en totalité au poste « Autres Réserves »

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes
2019-2020	0 €
2018-2019	0 €
2017-2018	0 €

INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6-1 du Code de Commerce, vous trouverez ci-après les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs visées par ce texte.

Factures reçues et émises non réglées a la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement								
Nombres de factures concernées				1				30
Montant total des factures concernées (préciser HT ou TTC)		10 800 €				191 925 €	28 046 €	219 971 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser HT ou TTC)		N.S.						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)						0,698 %	0,10 %	0,79 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées								
Nombre de factures exclues								
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)								
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)								
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		- Délais légaux : dates mentionnées sur les factures				- Délais légaux : 30 jours		

DEPENSES NON-DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que le montant des amortissements excédentaires de 4 090 € entre dans le cadre de ces dépenses.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après, l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital.

A cet égard, nous vous informons que les actionnaires ci-dessous détiennent chacun plus de 5 % du capital social et des droits de vote de la société au 30 juin 2021.

NOM	NOMBRE D' ACTIONS	% DE CAPITAL	NOMBRE DE VOIX
LOZERE HABITATIONS	354 618	10,35 %	709 236
NEXTSTAGE	1 282 294	37,42 %	1 282 294
EXIMIUM	177 141	5,17 %	177 141

Aucune convention n'a été passée avec l'un des administrateurs nécessitant l'approbation prévue par la loi.

Mandats exercés par les administrateurs de la société :

Monsieur Jean-Claude ENGELVIN, administrateur, est par ailleurs administrateur de :

- La Société Engelvin Bois Moulé– Mende ;
- La Société E.C.H. (Engelvin et Cie Holding)

Monsieur Jean GALLIEN, administrateur, est par ailleurs :

- Président du Conseil d'administration de GALLIEN BOIS IMPREGNES

Monsieur Yves DHOMBRES, administrateur, est par ailleurs administrateur de :

- La Caisse Locale du Crédit Agricole

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Aucun mandat d'administrateur n'est arrivé à expiration.

OPERATIONS REALISEES SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE PAR LES DIRIGEANTS OU HAUTS RESPONSABLES ET PAR LES PERSONNES AUXQUELLES ILS SONT ETROITEMENT LIES AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Aucune opération sur les actions de la société ou transaction sur des instruments financiers n'ont été réalisées par une des personnes mentionnées ci-dessus.

INFORMATIONS SUR LE CONTRAT DE LIQUIDITE

Au cours de l'exercice courant du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021, les transactions ont été les suivantes :

ACHATS : 78 957 titres au cours moyen de 5,98 €

VENTES : 74 778 titres au cours moyen de 6,06 €

Il est rappelé que lors de la mise en place du contrat de liquidité, les moyens suivants ont été mis à disposition :

- Nombre d'actions : 3 073
- Solde en espèces : 68 947,34 €

INFORMATIONS SUR LES RISQUES DE MARCHE

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas de risques significatifs.

La société a également procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

En application des dispositions de l'article L225-102-1, alinéa 5 du code de commerce, nous vous présentons les conséquences sociales et environnementales de l'activité de la société ainsi que les engagements dans le cadre de la lutte contre les discriminations et la promotion des diversités.

Thématiques sociales

Au terme de l'exercice, l'effectif de 69 personnes est réparti de la façon suivante :

- 20 personnes à Mende 48000 (4 femmes - 16 hommes)
- 31 personnes à Craponne-sur-Arzon 43500 (1 femme - 30 hommes)
- 17 personnes à Sévérac-le-Château 12150 (1 femme - 16 hommes)
- 1 personne à Onet-le-Château 12850 (1 homme)

Le temps de travail est de 35 heures par semaine en horaire décalé. Les usines fonctionnent avec un roulement sur 3 postes du lundi matin au samedi après-midi.

La revalorisation des salaires est régulièrement opérée.

Eu égard aux délais accordés pour la mise en place des entretiens professionnels en raison de la crise sanitaire, nous avons programmé ces derniers au début de l'exercice suivant.

Il y a peu d'absentéisme et nous nous employons à maintenir un climat social empreint de convivialité avec une communication directe entre les dirigeants et le personnel. Nous rencontrons les salariés hebdomadairement pour les sites éloignés du siège social et quotidiennement pour les autres. Tous peuvent nous joindre sur nos téléphones mobiles à la moindre occasion.

Les accidents du travail sont peu nombreux et plutôt bénins dus, la plupart du temps, à des gestes maladroits (écorchures, contusions, foulures etc.). Depuis de nombreuses années, nous avons mis en place des programmes de formation réguliers et récurrents (conduite de chariot élévateur, conduite de chargeuse à pneus, utilisation des transpalettes-gerbeurs électriques, conduite de nacelle automotrice, Sauveteur Secouriste du Travail, défense incendie, habilitations électriques, travaux en hauteur etc.)

Le nombre d'heures de formation a été de 1427 heures sur l'exercice.

Par ailleurs, nos usines sont pourvues des dispositifs les plus aboutis en matière de sécurité : contrôle des températures avec injection d'eau automatique, détection-extinction explosion, contrôles des dérives de fonctionnement, vibrations, départs de convoyeurs etc. par supervision pilotée par informatique. Les locaux TGBT - étanches - sont équipés de détections de fumées avec injection de gaz inertant pour stopper tout départ de feu électrique.

Enfin, les organismes de contrôle agréés assurent les vérifications nécessaires avec régularité.

Nous précisons encore que les postes sont proposés aux femmes et aux hommes sans aucune discrimination de genre ou d'autres critères.

Il est à noter toutefois que la nature de nos activités rend difficile l'intégration des personnes handicapées. Nous veillons cependant à compenser en nous approvisionnant, autant qu'il est possible, auprès des ESAT (sciures et palettes notamment).

Thématiques économiques

Nous avons choisi d'implanter nos usines au plus près de la ressource. Cela procède autant de la performance économique relative aux coûts de transport des matières premières que de la volonté de s'inscrire dans un schéma de circuit court.

Nous sommes par conséquent en prise directe avec l'économie locale par le service apporté aux scieries pour l'écoulement des produits connexes, par la mobilisation des transporteurs de la zone géographique ainsi que par la sous-traitance confiée aux entreprises du coin.

Nos collaborateurs sont majoritairement issus du monde rural et habitent à proximité. Nous apportons un réservoir d'emplois dans des zones peu industrialisées où la seule activité autochtone est le travail mécanique du bois dont notre périmètre constitue le dernier maillon.

Thématiques environnementales

Il faut remarquer, et c'est une singularité, que notre activité illustre parfaitement la préoccupation environnementale en matière de chauffage au bois.

Comme indiqué ci-dessus, notre exploitation s'inscrit dans une démarche vertueuse avec des implantations territorialement pertinentes et des process performants pour la valorisation des connexes de scierie et cela exclusivement.

Outre l'intérêt de créer la valeur ajoutée sur les lieux-mêmes de la mobilisation de la ressource et d'en faire profiter la population locale, la transformation des résidus de la première transformation du bois en un combustible élaboré est d'un intérêt majeur.

En effet, les caractéristiques de ce combustible permettent une utilisation pilotée par microprocesseur qui allie économie, performance, confort et respect de l'environnement.

Les instances gouvernementales et régionales encouragent fermement la solution « granulé de bois » car ses propriétés permettent d'obtenir de très faibles émissions, c'est-à-dire une bonne hygiène de combustion.

Nos sites de production sont soumis à des normes environnementales très strictes que nous respectons scrupuleusement et par-delà l'approche réglementaire, nous veillons même au recyclage des emballages par l'intermédiaire de prestataires spécialisés ou, pour les cendres issues du générateur de chaleur, par la mise en place d'un plan d'épandage, en collaboration avec les agriculteurs, pour l'amendement des sols.

En complément de ces prescriptions, nous nous sommes engagés, dès 1999, dans l'élaboration des normes européennes (EN) et internationales (ISO) afin de partager nos connaissances et notre expérience dans les domaines et groupes de travail suivants :

- TC 335 – X34 B (Combustibles solides)
- TC 295 – D35 R (Appareils à granulés)
- ISO TC 238/WG7 (Sécurité des silos à granulés)

ACTIONNARIAT DES SALARIES

Conformément à l'article L 225-102 alinéa 1 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance l'état de la participation des salariés au capital social de notre société au dernier jour de l'exercice.

Cette participation est de 0 %.

INFORMATION SUR LA REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Conformément à l'obligation réglementaire, nous vous indiquons la rémunération brute des dirigeants a été de 91 000 € au cours de l'exercice.

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS / PERIODES	30/06/2021	30/06/2019	30/06/2019	30/06/2018	30/06/2017
<i>Durée de l'exercice</i>	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) <i>Capital social</i>	2 570 080	2 570 080	2 570 080	2 522 102	2 241 799
b) <i>Nombre d'actions émises</i>	3 426 774	3 426 774	3 426 774	3 362 802	2 989 065
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	27 844 599	24 690 120	24 362 020	21 929 602	18 249 022
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	3 804 773	3 184 915	2 410 492	1 664 021	951 445
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>	552 341	585 790	382 029	65 418	
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	3 252 432	2 599 125	2 028 463	1 598 603	951 445
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	1 407 965	1 349 312	863 126	611 441	- 84 589
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements</i>	0	0	0	0	0
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements provisions</i>	0	0	0	0	0
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
IV - Personnel :					
a) <i>Nombre de salariés</i>	63	52	48	47	44
b) <i>Montant de la masse salariale</i>	1 978 442	1 669 933	1 560 760	1 467 468	1 335 898
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux</i>	737 322	655 557	606 046	555 164	482 072

TABLEAU DES DÉLÉGATIONS

(augmentation de capital - Article L. 225-100 du Code de Commerce)

Attribution gratuite d'actions existantes et/ou à émettre aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux ou des sociétés liées	AGM du 19 octobre 2018 15° Résolution	38 mois à compter de la date de l'AGM	Délégation pour procéder en une ou plusieurs fois à l'attribution d'actions ordinaires existantes ou à émettre de la société, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L.225-197-2 du code de commerce et/ou aux mandataires sociaux éligibles. Le nombre total d'actions ainsi attribuées gratuitement ne pourra dépasser 10% du nombre total d'actions composant le capital social existant au jour de la présente assemblée. La période d'acquisition ne pourra être inférieure à un an à compter de la date d'attribution des actions.	
Autorisation d'opérer sur les actions de la société	AGM du 16 octobre 2020 4° Résolution	12 mois à compter de la date de l'AGM	Le montant maximal des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achats d'action est de 2 000 000 €.	Dans le cadre de ce programme de rachat et sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables, le prix maximum d'achat par action est fixé à 7 €.
Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	AGM du 16 octobre 2020 6° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM	2.000.000 €. Ce plafond ainsi arrêté n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement.	20.000.000 € ou la contre-valeur de ce montant en monnaies étrangères ou unités de comptes fixées par référence à plusieurs monnaies.
Incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes	AGM du 16 octobre 2020 9° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM	1.000.000 €	Incorporation au capital de tout ou partie des bénéfices, réserves ou primes dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible, sous forme d'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'élévation du nominal des actions ordinaires existantes ou par l'emploi conjoint de ces deux procédés
Augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés ayant adhéré à un plan d'épargne entreprise	AGM du 16 octobre 2020 10° Résolution	26 mois à compter de la date de l'AGM	1.500.000 € Ce plafond ainsi arrêté n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement.	

Augmentation du nombre de titres émis en cas de demande excédentaire conformément aux dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce

AGM du 16 octobre 2020
11°
Résolution

26 mois à compter de la date de l'AGM

Annulation des actions acquises dans le cadre du programme de rachat par la Société de ses actions

AGM du 16 octobre 2020
13°
Résolution

18 mois à compter de la date de l'AGM

La réduction de capital ne pourra porter sur plus de 10 % du capital social par périodes de vingt-quatre (24) mois.

Annulation, en une ou plusieurs fois et aux époques qu'il appréciera, les actions que la Société détient ou pourrait acheter dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions décidé par la Société, et à réduire corrélativement le capital.

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

A l'Assemblée générale de la société COGRA 48,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à MONTPELLIER, le 28 Septembre 2021.
Le Commissaire aux Comptes,



INSTITUT FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
Michel GALAINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **COGRA 48** relatifs à l'exercice clos le **30 Juin 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise présentées dans le rapport de gestion

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe 1 du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à MONTPELLIER, le 28 Septembre 2021.

Le Commissaire aux Comptes,



INSTITUT FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
Michel GALAINE

Bilan Actif

État exprimé en €

		Du 01/07/2020 Au 30/06/2021			Du 01/07/2019 Au 30/06/2020				
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net				
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations Incorporelles	Frais d'établissement	AB	110 184,84	AC	110 184,84			
		Frais de recherche et de développement	AD	363,00	AE		363,00	363,00	
		Concessions brevets droits similaires	AF	31 536,00	AG	21 899,00		9 637,00	9 637,00
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes	AL		AM				
		Terrains	AN	977 385,11	AO	310 801,66		666 583,45	668 054,79
	Immobilisations Corporelles	Constructions	AP	12 165 779,64	AQ	3 191 618,63		8 974 161,01	4 982 226,39
		Installations techniques, mat et outillage indus.	AR	18 247 638,43	AS	8 152 002,03		10 095 636,40	3 147 176,07
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 221 520,24	AU	1 307 658,09		913 862,15	807 506,97
		Immobilisations en cours	AV	10 500,02	AW			10 500,02	3 774 517,92
		Avances et acomptes	AX		AY				
		Participations évaluées selon mise en équivalence	CS		CT				
	Immobilisations Financières	Autres participations	CU	21 144,07	CV		21 144,07	21 059,02	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD	69 558,15	BE		69 558,15	33 323,17	
		Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières		BH	365 104,97	BI		365 104,97	384 615,81		
TOTAL (II)		BJ	34 220 714,47	BK	13 094 164,25		21 126 550,22	13 828 480,14	
ACTIF CIRCULANT	Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL	622 327,45	BM		622 327,45	535 704,46	
		En-cours de production de biens	BN		BO				
		En-cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	6 435 351,51	BS		6 435 351,51	3 896 740,35	
		Marchandises	BT	1 452 567,65	BU		1 452 567,65	2 106 304,04	
	Avances et Acomptes versés sur commandes	BV		BW					
	Créances	Créances clients et comptes rattachés (3)	BX	1 586 383,79	BY	3 723,13		1 582 660,66	1 174 434,03
		Autres créances (3)	BZ	721 707,55	CA		721 707,55	1 578 504,21	
		Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC				
	Divers	Valeurs mobilières de placement	CD		CE				
Disponibilités		CF	3 517 875,73	CG		3 517 875,73	6 115 145,09		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	CH	649 843,12	CI		649 843,12	579 055,66		
	TOTAL (III)	CJ	14 986 056,80	CK	3 723,13		14 982 333,67	15 985 887,84	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CL	8 619,04			8 619,04	15 514,27		
	Primes et remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif (VI)	CN							
TOTAL ACTIF		CO	49 215 390,31	1A	13 097 887,38		36 117 502,93	29 829 882,25	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

Compte de résultat 1/2

État exprimé en €

				France		Exportation		Du 01/07/2020 Au 30/06/2021		Du 01/07/2019 Au 30/06/2020	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		FA	4 459 176,59	FB	26 620,04	FC	4 485 796,63		3 488 642,95	
	Production vendue	Biens	FD	22 145 191,17	FE	874 875,45	FF	23 020 066,62		20 950 739,06	
		Services	FG	338 735,50	FH		FI	338 735,50		250 738,30	
	Montant net du chiffre d'affaires		FJ	26 943 103,26	FK	901 495,49	FL	27 844 598,75		24 690 120,31	
	Production stockée						FM	2 538 611,16		822 288,50	
	Production immobilisée						FN				
	Subvention d'exploitation						FO				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges (9)						FP	74 539,62		25 508,56	
	Autres produits (1) (11)						FQ	0,11		0,10	
	Total des produits d'exploitation (2)						FR	30 457 749,64		25 537 917,47	
Charges d'exploitation	Achats de marchandises						FS	2 638 507,49		2 718 219,16	
	Variation de stock						FT	653 736,39		-83 990,31	
	Achats de matières et autres approvisionnements						FU	13 472 143,84		10 853 260,72	
	Variation de stock						FV	-86 622,99		19 981,20	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	6 729 106,53		6 073 145,65	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	416 238,57		425 773,56	
	Salaires et traitements						FY	1 978 442,11		1 669 933,49	
	Charges sociales du personnel (10)						FZ	737 322,46		655 557,34	
	Dotation d'exploitation	Sur immobilisations	- Dotations aux amortissements					GA	1 858 766,87		1 250 267,38
			- Dotations aux provisions					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC			633,25
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD				
	Autres charges (12)						GE	13 746,13		8 544,52	
Total des charges d'exploitation (4)						GF	28 411 387,40		23 591 325,96		
RESULTAT D'EXPLOITATION								GG	2 046 362,24	1 946 591,51	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré						GI				
Produits financiers	De participations (5)						GJ	12 191,66		83,88	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (5)						GK	16 724,14		12 904,73	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	11 209,23		6 722,99	
	Reprises sur provisions et transfert de charges						GM				
	Différences positives de change						GN	7 158,25		1 115,07	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
Total des produits financiers						GP	47 283,28		20 826,67		
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux provisions						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	110 286,91		102 223,51	
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
Total des charges financières						GU	110 286,91		102 223,51		
RESULTAT FINANCIER								GV	-63 003,63	-81 396,84	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS								GW	1 983 358,61	1 865 194,67	

Compte de résultat 2/2

Etat exprimé en €

		Du 01/07/2020 Au 30/06/2021	Du 01/07/2019 Au 30/06/2020	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 983 358,61	1 865 194,67	
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	HA 10 404,94	15 796,95	
	Sur opérations en capital	HB 154 723,94	334 563,93	
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7)	HD 165 128,88	350 360,88	
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion (6bis)	HE 144 448,44	38 746,70	
	Sur opérations en capital	HF 43 733,34	241 706,16	
	Dotations aux amortissements et aux provisions (6ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7)	HH 188 181,78	280 452,86	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		HI -23 052,90	69 908,02	
PARTICIPATION DES SALARIES		HJ		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		HK 552 341,00	585 790,00	
TOTAL DES PRODUITS		HL 30 670 161,80	25 909 105,02	
TOTAL DES CHARGES		HM 29 262 197,09	24 559 792,33	
RESULTAT DE L'EXERCICE		HN 1 407 964,71	1 349 312,69	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ 228 709,96	228 709,96
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
		Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD		
	(7) Détails des produits et charges exceptionnels :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détails des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

ANNEXES AUX COMPTES

arrêtés au 30 juin 2021

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021 dont le total est de 36 117 503 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 407 965 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels informatiques : 1 an
- Frais d'établissements : 5 ans
- Agencements, aménagements des terrains : de 5 à 15 ans
- Constructions : de 5 à 40 ans
- Agencement des constructions : de 4 à 15 ans
- Matériel et outillage industriels : de 2 à 12 ans
- Agencements, aménagements, installations : de 3 à 10 ans
- Matériel de transport : de 1 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : de 3 à 5 ans
- Mobilier : de 5 à 8 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

CHANGEMENT DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L 123-28) du règlement ANC 2014-03 à jour à l'arrêté des comptes.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

DETAIL DU RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de – 63 004 € est décomposé de la manière suivante :

- les produits financiers d'un montant de 47 283 € proviennent d'escomptes obtenus (11 209 €), de gains de change (7 158 €) de produits de placements (16 724 €) et participations (12 192 €).
- les charges financières d'un montant de 110 287 € sont constituées par des intérêts sur emprunts (110 287 €).

DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de -23 053 € est décomposé de la manière suivante :

- la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat : 113 724 €
- de produits de cessions d'actifs pour : 41 000 €
- valeur nette comptable des immobilisations cédées : -43 733 €
- des régularisations pour : - 134 043 €

Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	110 548		
Autres immobilisations incorporelles	31 536		
Terrains	966 935		10 450
Constructions sur sol propre	7 441 292		4 446 727
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	277 761		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	10 246 221		8 030 417
Autres installations, agencements, aménagements	67 769		20 417
Matériel de transport	1 659 860		431 522
Matériel de bureau, informatique, mobilier	189 603		1 350
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	3 774 518		
Avances et acomptes			
TOTAL	24 623 959		12 940 882
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	21 059		85
Autres titres immobilisés	33 323		36 235
Prêts et autres immobilisations financières	384 616		
TOTAL	438 998		36 320
TOTAL GENERAL	25 205 041		12 977 202

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement			110 548	
Autres immobilisations incorporelles			31 536	
Terrains			977 385	
Constructions sur sol propre			11 888 019	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			277 761	
Installations techniques, matériel et outillages industriels		29 000	18 247 638	
Autres installations, agencements, aménagements			88 186	
Matériel de transport		149 000	1 942 382	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			190 953	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	3 764 018		10 500	
Avances et acomptes				
TOTAL	3 764 018	178 000	33 622 823	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			21 144	
Autres titres immobilisés			69 558	
Prêts et autres immobilisations financières	19 511		365 105	
TOTAL	19 511			
TOTAL GENERAL	3 783 528	178 000	34 220 714	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Montant des amort. au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amort. à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, recherche	110 185			110 185
Autres immobilisations incorporelles	21 899			21 899
Terrains	298 880	11 922		310 802
Constructions sur sol propre	2 528 224	443 161		2 971 385
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	208 602	11 632		220 234
Installations techniques, matériel et outillages industriels	7 099 045	1 081 957	29 000	8 152 002
Installations générales, agencements divers	66 454	1 345		67 799
Matériel de transport	912 650	284 612	105 267	1 091 995
Matériel de bureau, informatique, mobilier	130 620	17 244		147 864
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	11 244 476	1 851 873	134 267	12 962 081
TOTAL GENERAL	11 376 559	1 851 873	134 267	13 094

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains	11 922				
Constructions sur sol propre	443 161				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	11 632				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 081 957				
Installations générales, agencements divers	1 345				
Matériel de transport	284 612				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	17 244				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	1 851 873				
TOTAL GENERAL	1 851 873				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations	15 515		6 895	8 620

ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	18 024		14 301	3 722
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	18 024		14 301	3 722
TOTAL GENERAL	18 024		14 301	3 722
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation			14 301	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	365 105		365 105
Clients douteux ou litigieux	27 380	27 380	
Autres créances clients	1 559 004	1 559 004	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	686 157	686 157	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	4 448	4 448	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	31 103	31 103	
Charges constatées d'avance	649 843	649 843	
TOTAL GENERAL	3 323 039	2 957 934	365 105
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	251 095	201 095	50 000	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	12 707 567	1 039 130	7 067 450	4 600 988
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 678 311	3 678 311		
Personnel et comptes rattachés	166 372	166 372		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	268 171	268 171		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	16 085	16 085		
- T.V.A	3 502	3 502		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	144 057	144 057		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	219 824	219 824		
Groupe et associés				
Autres dettes	27 092	27 092		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	17 482 077	5 763 640	7 117 450	4 600 988
Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 638 538			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	989 914			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

FRAIS D'ETABLISSEMENT

	Valeurs nettes	Taux d'amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		20,00
TOTAL	110 185	20,00

INTERETS IMMOBILISES

Montant des intérêts inclus dans le coût de production des immobilisations faites par l'entreprise pour elle-même : sans objet pas d'intérêts de cette nature.

INTERETS SUR ELEMENTS DE L'ACTIF

Montant des intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan :

Sans objet pas d'intérêts de cette nature.

AVANCES AUX DIRIGEANTS

Aucune avance consentie aux dirigeants.

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	38 524
Autres créances (dont avoirs à recevoir : ___)	2 876
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	41 400

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 233
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	197 496
Dettes fiscales et sociales	367 360
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : _____)	
TOTAL	576 089

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	649 843	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	649 843	

Commentaires : Les charges constatées d'avance relèvent des postes Autres achats et charges externes ainsi que des autres charges.

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts	34 476	20,00
Charges à étaler		
TOTAL	34 476	20,00

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	3 426 774	0,75
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3 426 774	0,75

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	4 485 797
Ventes de produits finis	23 020 067
Prestations de services	338 737
TOTAL	27 844 600

Répartition par marché géographique	Montant
France	26 943 105
Etranger	901 495
TOTAL	27 844 600

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 983 359	555 341
Résultat exceptionnel (et participation)	-23 053	0
Résultat comptable	1 407 965	552 341

CREDIT-BAIL IMMOBILIER

	Constructions	Total
Valeur d'origine	2 700 000	2 700 000
Redevances payées :		
- Cumuls exercices antérieurs	3 087 585	3 087 585
- Exercice	228 710	228 710
TOTAL	3 316 295	3 316 295
Redevances restant à payer :		
- à un an au plus	114 355	114 355
- à plus d'un an et cinq au plus		
- à plus de cinq ans		
TOTAL	343 065	343 065
Montant pris en charge dans l'exercice	228 710	228 710

CREDIT-BAIL MOBILIER

Il n'y a sur cet exercice pas de contrat de crédit-bail mobilier en cours.

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	20 000

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	55	
Ouvriers		
TOTAL	63	

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Le passif social lié aux droits acquis à indemnité de départ en retraite s'élève à 145 412 € à la clôture de l'exercice compte tenu d'un taux de progression des salaires et d'actualisation de 2% et d'un turn-over en fonction des différentes tranches d'âges.

ENGAGEMENTS DONNES

Emprunt souscrit au Crédit Agricole d'un montant de 3 800 000 € pour la construction de l'usine de Séverac :

- Hypothèque conventionnelle de premier rang et privilège prêteur de deniers
- Nantissement du fonds de commerce
- Capital restant dû : 2 153 495 €

Emprunt obligataire souscrit auprès de GIAC d'un montant de 1 000 000 € :

- Hypothèque de premier rang sur les terrains et installations de Mende
- Participation au capital de GIAC
- Fonds de garantie GIAC
- Capital restant dû : 250 000 €

Emprunt souscrit au Crédit Agricole d'un montant de 3 500 000 € pour l'acquisition foncière et travaux immobiliers pour la nouvelle ligne de production à Craponne sur Arzon :

- Hypothèque conventionnelle de premier rang et privilège prêteur de deniers
- Capital restant dû : 3 360 501 €

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°-2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement significatif de l'exercice.

Cette crise sanitaire sans précédent affecte les activités économiques et commerciales à une échelle internationale et a engendré des impacts plus ou moins significatifs pour toutes les entités, quels que soient les secteurs d'activités et les zones géographiques.

L'entité constate que la crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur sa structure bilancielle et ses résultats. Elle n'a eu recours à l'activité partielle que dans une moindre mesure.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'évènement Covid étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, et extrêmement évolutif et volatil, il est extrêmement difficile d'en estimer les impacts financiers sur notre activité, toutefois nous estimons que la poursuite de notre exploitation n'est pas remise en cause.